

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 30 janvier 2026

DÉLIBÉRATION – CA-2026-VIE DE L'ÉTABLISSEMENT-03

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 18 FEV. 2026

Date de transmission : 18 FEV. 2026

Date de réception rectorat : 18 FEV. 2026

18 FEV. 2026

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

PRÉSENTATION DU BILAN DE LA FONDATION UPEC

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 en date du 3 octobre 2025 par laquelle le Conseil d'administration a élu Madame Karine Bergès à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU la présentation du bilan de la Fondation UPEC présentée en Conseil d'administration et annexée à la présente délibération ;

ARTICLE 1 :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC), réuni le 30 janvier 2026 en formation plénière, a été informé du bilan de la Fondation UPEC tel que défini dans le document en annexe.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 30 janvier 2026

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amílcar BERNARDINO

La Présidente de l'Université



Karine BERGÈS

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

Fondation de l'Université Paris-Est Créteil Bilan 2021-2025



Janvier 2021

Création de la Fondation partenariale UPEC

3 Mécènes Fondateurs

BNP Paribas, Conseil Départemental Seine-et-Marne, UPEC

3 Mécènes Partenaires

Caisse d'Epargne Ile-de-France, Generali, Septodont



4 Priorités

- > Handicap
- > Environnement, santé et société
- > Entreprises et professionnels de demain
- > Solidarité étudiants



9 projets en cours



22 mécènes et donateurs engagés

1 545 000 €

de dotation initiale

Création de Chaire : Handicap, Emploi & Santé au travail

6

Partenaires et mécènes

Fondation Malakoff Humanis Handicap, OnePoint, Thales, 5Discovery, Agefiph et le Fiphfp



6 thèses doctorales menées
Equipe de 3 permanents
800 k€ de dotation

2 colloques

2 ouvrages

1 application mobile pour les référents handicapés
1 vidéo pédagogique

1

Diplôme universitaire créé

Référent handicap
100 personnes formées

Solidarité Étudiant

1

fonds d'urgence dédié aux étudiants fragilisés par la crise sanitaire

15

donateurs mobilisés



2 actions : mise à l'abri et lutte contre l'isolement social

10

aides pour le logement d'urgence



2 associations soutenues pour briser la solitude étudiante

Dispositifs de soutien Etudiants

4

Lauréats des Bourses Entrepreneurs
Projet incubé à la Maison de l'Innovation
17 500€ versés



25

Lauréats des Bourses d'Excellence
Néobachelier, boursier, mention TB au bac
35 000€ versés

